

**Programme des Nations Unies pour le Développement**

**Cadre de Résultats Stratégiques 2008-2012**

**Djibouti**

**Evaluation du programme de lutte contre la pauvreté**

**TERMES DE REFERENCE**

**1. INTRODUCTION**

Le PNUD de Djibouti s’est fixé dans le cadre de Résultats Stratégiques (CRS) pour la période 2008-2012, l’évaluation du programme de lutte contre la pauvreté. Ce programme s’inscrit dans l’axe lutte contre la pauvreté du DPP et se situe dans la droite ligne de l'Initiative Nationale pour le Développement Social adopté par le pays.

La situation du développement humain à Djibouti peut être sommairement caractérisée par les indicateurs suivants :

* une pauvreté et une pauvreté extrême touchant respectivement 75% et 45% de la population. Le phénomène de pauvreté est plus profond en milieu rural bien que la plupart des pauvres et des extrêmement pauvres vivent dans la capitale. La pauvreté affecte beaucoup plus les femmes que les hommes ;
* un taux net de scolarisation primaire de 66% pour les pauvres extrêmes, des déperditions importantes (48% après six années d’études) et un taux d’analphabétisme global de 48%. Les disparités entre les filles et les garçons et entre les zones rurales et urbaines sont très marquées ;
* le manque de qualification du personnel et l’insuffisance des médicaments essentiels dans les structures sanitaires limitent l’accès aux soins des ménages les plus pauvres. Le taux de mortalité maternelle est de 740 pour 100.000 naissances et les taux de mortalité infantile et infanto-juvénile sont respectivement estimés à 114 et 165 pour 1000 naissances (EDAM-I);
* l’état nutritionnel des enfants semble s’être aggravé ; un enfant de moins de 5 ans sur quatre est mal nourri (enquête de surveillance nutritionnelle de 2000) ;
* le taux moyen de chômage est estimé à 61%, et les groupes les plus désavantagés ont des taux de chômage supérieurs à 95%. La situation des femmes est encore plus dramatique : 70% des femmes âgées de plus de 15 ans sont au chômage (56% pour les hommes). Le taux de chômage est plus élevé en milieu rural que dans les centres urbains. Le chômage des jeunes représente une très grande préoccupation : plus de 92% des 15 à 19 ans sont chômeurs, de même que près de 80% des jeunes de 20 à 24 ans ;
* on estime que près de 5% des ménages sédentaires sont privés de l’accès à l’eau potable.

Le VIH/SIDA constitue une autre préoccupation importante : même si les résultats de l’enquête de séro-prévalence (2002) indiquent un taux de prévalence de 2,9%, l’épidémie infecte plus les personnes économiquement productives (6% pour les 15-35 ans) et l’incidence risque de croître rapidement compte tenu du fait que la moitié des effectifs de cette tranche d’âge ont des comportements à risque. Le poids socio-économique du VIH/SIDA commence à se faire sentir tant sur le système des soins de santé (12% des MST, 8% des décès) que sur le plan social (7.200 orphelins estimés).

La paupérisation et les migrations ont contribué par ailleurs à accroître la pression exercée sur l’environnement. Aux rigueurs climatiques naturelles, s’ajoutent des pratiques inappropriées (agriculture, coupe de bois, gestion et traitement défaillants des déchets, approvisionnement en eau…) qui viennent appauvrir encore un capital de ressources naturelles déjà fragile.

L'INDS pose comme priorités les axes suivants.

**Le premier axe** vise à renforcer la compétitivité du pays et à créer les conditions d’une croissance économique forte et durable

**Le second axe** vise à accélérer le développement des ressources humaines, à travers la mise en œuvre de programmes ciblés sur les zones de pauvreté et les couches vulnérables

**Le troisième axe** vise à améliorer l’accès des pauvres à l’eau et aux services de base. Les politiques et les programmes seront centrés sur les quartiers périphériques de Djibouti ville (arrondissement 4 et 5, notamment), sur les villes de l’intérieur et sur la zone rurale.

**Le quatrième axe** vise à promouvoir la bonne gouvernance politique, locale, économique et financière et renforcer les capacités de planification et de gestion de l’administration et à moderniser ses outils et ses moyens.

C’est pour répondre à ces défis et tout particulièrement à celui de la lutte contre la pauvreté que le PNUD a approuvé le PLCP qui vise à assister le Gouvernement djiboutien dans la mise en œuvre de sa stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Le PLCP est construit autour d’actions de renforcement de capacités en positionnant l’assistance du PNUD dans les domaines suivants : conseil stratégique, formulation de politiques et plans d’action, plaidoyer et mobilisation de ressources, programmation et suivi des actions de développement régional, systèmes d’information pour le suivi et l’évaluation des politiques publiques. Le Programme se structure autour de deux sous-programmes :

* l’appui aux stratégies et politiques nationales de lutte contre la pauvreté,
* l’appui au développement local durable dans les districts de l’intérieur.

En liaison avec l'INDS, **le premier sous-programme** a concentré son appui sur la mise en place du système de suivi et évaluation de l'INDS. Il a mis le focus dans les domaines suivants :

* formulation et validation d’un cadre institutionnel et technique pour le S&E de l'INDS ;
* mise en place du système d’indicateurs de suivi OMD/INDS;
* appui au système statistique national  ;
* formation des équipes Djiboutiennes dans le domaine du S&E;

Il convient de noter que ce sous-programme d’appui aux stratégies et politiques nationales de LCP a également fourni un appui en termes de conseil, de formulation de et de mobilisation de ressources dans les deux domaines de l’environnement et de la lutte contre le VIH/SIDA. Un volet micro finance a été ajouté au programme, une stratégie a été entérinée par le gouvernement et une loi sur les institutions de la micro finance est en cours d’étude au niveau du Parlement.

**2. OBJECTIFS DE LA MISSION**

L'exercice de l'évaluation veut d'un oeil critique et objectif, examiner les réalisations des résultats du projet en s’interrogeant sur l’état d’achèvement des effets ( SI les résultats ont été atteints, COMMENT et POURQUOI ) ainsi que sur la contribution effective du PNUD au changement de la situation de développement. A cet égard, la mission se focalisera sur quatre points :

1. La conception et la pertinence des objectifs du programme
2. les progrès enregistrés vers la réalisation des effets ;
3. les facteurs affectant la réalisation des effets ;
4. la contribution du PNUD à la réalisation des effets en analysant les produits du projet ;
5. la stratégie de partenariat développée par le PNUD.
6. la contribution du gouvernement

Il s’agira pour la mission :

* d’analyser pour chaque effet et résultats du PLCP : **(i)** sa pertinence, **(ii)** son efficacité, **(iii)** le degré du changement, **(iv)** sa durabilité ;
* d’établir si les axes d’intervention retenus dans le projet ainsi que leur contenu restent valables au regard du contexte national et des priorités assignées au PNUD et eu égard à ses avantages comparatifs;
* d’apprécier le niveau de performance générale du projet, et de déterminer les opportunités et les contraintes qui en ont affecté la mise en œuvre ;
* d’apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Projet par l’analyse du niveau d’atteinte des résultats au regard de ceux escomptés et d’identifier les opportunités et contraintes qui ont influencé l’obtention de ces résultats;
* d’analyser la pertinence et l’adéquation des résultats, et indicateurs retenus ;
* d’apprécier l’étendue, la pertinence et l’efficacité des partenariats établis, et d’analyser les facteurs principaux qui en ont favorisé ou freiné la portée et l’impact ;
* et de tirer les leçons apprises, les conclusions ainsi que les recommandations qui s’imposent.
* d’étudier les questions de mise en œuvre et de gestion entrant le déroulement des activités du projet

**3. ETENDUE ET METHODOLOGIE DE LA MISSION**

L'évaluation couvrira le programme de lutte contre la pauvreté PLCP et ses composantes. L'évaluation extraira leçons apprises, conclusions et recommandations en précisant si les résultats ont été accomplis ou non, s'il y a eu progrès fait vers la réalisation des effets.

La mission devra procéder, dans la mesure du possible, à l’analyse documentaire, la collecte des données ainsi qu’à la consultation, au moyen des interviews et discussions, des principaux acteurs impliqués dans la vie du projet ( le gouvernement, les Organisations de la société civile, les institutions publiques, les partenaires tels que la BM, la BAD etc.. ).

## **4. RESULTATS ATTENDUS**

Au terme de cette consultation, la mission devra produire un rapport d’évaluation qui contiendra les sections suivantes :

* + les principales conclusions et le niveau des progrès réalisés par le projet dans l’accomplissement des effets;
  + une évaluation des progrès dans la réalisation des effets et des résultats du projet;
  + une évaluation de la pertinence des effets ;
  + les leçons apprises en rapport avec les meilleures et mauvaises pratiques dans l’obtention des résultats; la stratégie des partenariat développée ; et les propositions des actions correctives;
* la stratégie pour la poursuite de l’assistance du PNUD en vue de la réalisation des effets du programme du pays;
  + les recommandations avec la définition des actions à prendre ainsi que des responsables ;
  + le rôle et la place du PNUD et les possibilités d’évolution

La mission devra discuter le projet du rapport avec les parties concernées de manière à obtenir leurs observations en vue de la finalisation du rapport final. Le mission soumettra au PNUD, en quatre exemplaires, le rapport final deux semaines après la fin de la mission.

## **5. COMPOSITION DE LA MISSION**

La mission sera composée d'un consultant national.  Il devra avoir les qualifications suivantes : être titulaire d’un diplôme universitaires de troisième cycle ou équivalent (DEA ou DESS en Sciences Juridiques ou Economiques) avec une expérience d’au moins 10 ans dans la gestion économique ou des questions liées à la bonne gouvernance, une grande expérience dans l’évaluation des projets. Parler et rédiger en Français. Une expérience des méthodes, procédures et rapports du PNUD ou du Système des Nations Unies serait un avantage.

Le consultant ne devra pas avoir eu une implication quelconque dans la mise en œuvre du projet.

**6. DUREE DE LA MISSION :**

La mission a une durée de trois semaines à compter du 5 décembre 2012.